

**Hausse des frais d'inscription :
NON et toujours NON !**

Les députés de LREM¹ par le biais de la commission des finances de l'Assemblée Nationale ont demandé à la Cour des Comptes un rapport sur la question des frais d'inscriptions dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Nous avons été auditionné-es le 16 mars à ce sujet.

Cette démarche trahit une volonté d'augmenter prochainement les frais d'inscription. Cela pose la question de l'exclusion de l'université des étudiant-es les plus précaires, déjà touché-es par les baisses des APL cette année alors que les cadeaux aux plus riches se multiplient, notamment par la suppression de l'ISF et l'augmentation du Crédit Impôt Recherche. Beaucoup sont déjà contraint-es de cesser leurs études en plein cursus par manque de moyens pour poursuivre d'une année sur l'autre. La sélection sociale en amont et pendant les études n'en serait que plus massive et brutale.

La volonté de nos dirigeants de désengager l'État de l'ESR est évidente malgré les prétendues et largement insuffisantes promesses de budget de 1Md€ sur 5 ans. L'autonomisation des universités n'a été que la première étape de leur privatisation progressive. La mise en place de Masters aux frais d'inscription exorbitants - 4000€ - dans l'université de Nice dont Frédérique Vidal était présidente avant d'être ministre en est une conséquence flagrante.

La proposition nous a été soumise de tarifs différenciés et plus élevés pour les étudiant-es étranger-es hors Europe, nous nous opposerons à la mise en place d'une telle politique raciste qui viendrait s'ajouter aux déjà trop nombreuses difficultés qu'ils rencontrent.

En Marche veut saigner à blanc les étudiant-es pour le plus grand profit des banquiers et des actionnaires, sabordant le service public de l'éducation. Nous ne voulons pas nous endetter à vie pour étudier !

Nous voulons un enseignement supérieur public, ouvert à toutes et tous, et revendiquons donc nécessairement sa gratuité et son financement intégralement public !

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>

contact@solidaires-etudiant-e-s.org

¹ Déclaration du secrétaire national du SNESUP-FSU : <https://twitter.com/PierreChantelot/status/982189979005669376>